

△
(N° 3.)
—

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 JUIN 1848.

Projet d'adresse en réponse au discours du Trône ⁽¹⁾.

SIRE,

La Chambre des Représentants vient renouveler à Votre Majesté l'expression de la vive et respectueuse sympathie dont la Représentation Nationale entourait le chef de l'État, au moment où il présidait à l'ouverture de nos travaux.

Nous le savons, si en présence des agitations qui remuent profondément l'Europe, le calme et la confiance n'ont pas été troublés en Belgique, on le doit, Sire, non moins à la sagesse du Roi, à son intelligence de nos institutions, qu'à l'attachement profond du peuple belge pour sa nationalité et pour ses libertés constitutionnelles.

Nous sommes heureux d'apprendre que les changements survenus dans l'état politique de divers pays n'ont aucunement altéré nos bonnes relations avec eux, et que nos rapports officiels avec la République française se trouvent établis dans les termes d'une bienveillance mutuelle. Les témoignages de sympathie et d'estime que Votre Majesté nous annonce, sont pour la Belgique un nouveau motif de persévérer dans cette ligne de modération, d'ordre et de progrès, qui, en assurant au pays la considération extérieure, lui garantit de plus en plus la prospérité intérieure.

(1) La commission était composée de MM. VERHAEGEN, *président*, LEBEAU, *rapporteur*, D'ELHOUNGNE, DOLEZ, JULLIEN, LE HON et OSY.

En rappelant les lois importantes votées dans la dernière session, Votre Majesté déclare que la première application de la réforme électorale a fourni une nouvelle preuve de la sagesse de la nation. La Chambre des Représentants s'efforcera de justifier cette appréciation, en marchant d'un pas de plus en plus ferme dans la voie libérale ouverte, l'année dernière, par le patriotisme des électeurs et la sagesse de Votre Majesté.

Nous nous félicitons d'apprendre que l'organisation de la garde civique se poursuit avec activité et succès. Nous espérons trouver dans cette institution une nouvelle garantie pour le maintien de l'ordre public.

Oui, Sire, le pays a compris tout ce que la gravité des circonstances commandait d'efforts et de sacrifices. En supportant courageusement les charges extraordinaires votées par ses Représentants, il a prouvé à quel point le peuple belge est attaché à sa nationalité, à ses institutions, à son antique réputation de loyauté. Maintenir notre patriotique armée sur un pied défensif respectable, alimenter le travail, remplir fidèlement les engagements de l'État, écarter ce qu'il y avait de menaçant dans le fardeau de la dette flottante, c'était remplir noblement des devoirs rigoureux, et qu'on ne peut méconnaître sans perdre le droit de se dire une nation indépendante.

Mais plus le pays a montré d'empressement à s'imposer de tels efforts et de tels sacrifices, plus il a le droit de compter sur une investigation sévère des dépenses publiques, plus il a le droit d'exiger que ses Représentants se montrent empressés d'accueillir, de provoquer, de réaliser toutes les réformes, toutes les économies compatibles avec la marche des services publics, de proscrire toutes les superfétations, d'extirper tous les abus.

Aussi recevons-nous avec satisfaction l'annonce que, grâce à la sage réserve de votre Gouvernement, la création de nouvelles charges ne sera pas nécessaire pour faire face aux besoins extraordinaires, et que, sans des événements placés en dehors de toute prévision, les crédits votés suffiront pour atteindre la fin de l'année.

Pénétrée comme Votre Majesté de la nécessité de conserver à la Belgique une bonne situation financière; convaincue que là, en effet, résident en grande partie notre force et notre sécurité, la Chambre accueille avec empressement la déclaration que le budget normal des dépenses sera réduit et que votre Gouvernement est résolu à opérer des économies efficaces. Depuis longtemps l'opinion publique les réclame; elle les attend surtout d'une administration dont les dernières élections ont affermi la marche et fortifié la liberté d'action; elle compte que cet esprit d'économie présidera de plus en plus à l'établissement de tous les budgets ministériels. Depuis longtemps aussi l'opinion réclame un examen sérieux du système de nos impôts, la révision de plusieurs d'entre eux et une répartition de plus en plus équitable des charges publiques.

Ces réformes se lient à l'amélioration du sort des classes laborieuses, et la prudence non moins que la justice et l'humanité commandent cette amélioration: relever la condition de ces classes, en y propageant, par l'instruction, les principes

et les sentiments religieux et moraux, l'amour du travail, les habitudes d'ordre et de prévoyance, c'est à la fois remplir un grand devoir et faire acte d'une haute politique.

Au milieu d'une époque remplie de dangers pour la société européenne, la Belgique se maintiendra dans la voie sage et sûre où elle est entrée en 1830. Elle n'a pas besoin de demander à des secousses, toujours douloureuses et d'un résultat problématique, des progrès dont le principe est déposé dans l'œuvre mémorable et si profondément démocratique du Congrès National, des progrès dont la réalisation est garantie par cet amour de la liberté puisé dans nos luttes et nos franchises séculaires, dans les glorieux exemples que nous ont légués nos ancêtres, par ce respect pour la légalité, par cette patience qui sait accepter les sages lenteurs des formes constitutionnelles et qui sont les vertus des peuples mûrs pour un Gouvernement libre.

La nation a foi en elle-même. Ces épreuves, rappelées par Votre Majesté, et dont, par une solidarité qui lie de plus en plus les États européens, la Belgique doit supporter sa part, ne la détourneront point de sa mission de paix et de travail. Pour les peuples comme pour les individus doués d'un caractère viril, ces épreuves fortifient loin d'abattre, et chacun a pu apprécier à quel point elles ont hâté chez nous le progrès du sentiment national et rapproché tous les bons citoyens.

La Chambre des Représentants, grâce à la louable neutralité du pouvoir, se regarde à bon droit comme l'expression fidèle des sentiments et des vœux de la nation. Nous croyons répondre à son attente, en promettant au Gouvernement de Votre Majesté le concours bienveillant qu'il réclame pour remplir sa tâche difficile, et dont il a besoin pour assurer de plus en plus sa marche dans une voie libérale et pour réaliser les améliorations morales et matérielles promises au pays.

Le Rapporteur,
LEBEAU.

Le Président,
VERHAEGEN.
